

6 avril

Nous avons consulté des agents de SIP pour trouver de nouvelles pistes d'organisation du travail. En voici une synthèse qui résume tout ce qui a été dit :

Pendant le confinement :

il est inutile de faire venir tout le personnel disponible aux SIP, une adaptation au fil du temps est préférable.

Prévoir des rotations pour le présentiel.

il ressort que le e-travail et le traitement des listes peuvent s'exécuter en télétravail.

Devant la pénurie d'ordi portables, il peut se mettre en place des solutions :

- peut-on créer une cession sécurisée sur un ordi personnel ? (nécessite un envoi à Arras pour la CID) À défaut de fournir un ordinateur, l'administration peut-elle au moins fournir l'anti-virus aux agents et également rappeler les règles de sécurité informatique
- 2 agents (1 au bureau, l'autre à domicile) peuvent partager le même ordi portable avec 2 cessions sur ce même ordi, avec une alternance au bureau et à la maison, le week end l'ordi est au repos et désinfecté (besoin de kit de nettoyage) dépôt au site le vendredi par le télétravailleur, repris le lundi par l'autre télétravailleur, le problème serait la distance à parcourir.

Le téléphone : transfert des appels vers un poste fixe au domicile de l'agent, nécessite un accès aux applications utiles

sur les sites :

St Pol

5 bureaux fermés et indépendants permettent de travailler isolément

Arras :

aujourd'hui la situation est supportable, portes ouvertes, le déconfinement est assuré, par contre cela ne le sera plus si on augmente les effectifs de manière drastique. L'imprimante commune est un endroit propice à une éventuelle transmission de virus.

Béthune :

inutile de rappeler tout les agents, voir suivant le volume, les agents sont solidaires et s'organisent bien entre eux .

Le télétravail , pour e-contact et listes : oui

2 personnes pour le e-contact et le reste pour le tel

Nous avons constaté qu'il n'y a que très peu de gel hydro-alcoolique et de lingettes de désinfection à disposition, les agents s'approvisionnent eux mêmes.

Nous n'abordons pas le déconfinement car nul ne sait quand ni comment il se déroulera.

Dans tous les cas : si pas de gants, pas de masques, pas de gel = pas d'ouverture au public. Nous serons fermes sur ce sujet !

Pour le site de Lens, il sera impératif de poser des plexi-glass sur les banques d'accueil.

16 avril :

Voici quelques points que nous souhaiterions voir abordés lors de la prochaine audio conférence :

1) Lors de la dernière audio conférence sur la campagne déclarative la direction a été alertée sur le fait que des usagers se présentent à la porte du CDIFP de Lens lors de l'ouverture pour les bons de secours. Ils sont empêchés par des collègues mais nous avons peur d'un afflux dès que ceux ci recevront leur 2042... Nous réclamons une fois de plus un vigile!! Les affiches précisant que le centre n'est pas ouvert sont apposées mais les usagers ne les lisent pas. Il a été demandé de les quantifier mais c'est difficile dans ce contexte.

2) Suite à l'ordonnance sur les congés retirés aux agents, les collègues ont réagi et sont particulièrement remontés dans la mesure où on a été obligé d'organiser le travail en alternance parce que l'employeur n'avait pas le matériel nécessaire pour nous protéger contre le virus (gants, masques, gel ordi pour le télétravail...), d'autres part l'effet rétroactif est inacceptable!! dès le départ les agents devaient connaître ces mesures. Enfin, c'est contreproductif, comment va t on motiver les collègues pour la campagne déclarative? et le plan de continuité d'activité. Ils veulent revenir travailler dans les services.

Cette ordonnance n'a fait l'objet d'aucune discussion et nous vous demandons une application très modérée voire un abandon des congés imposés pour la période du 16 avril au 11 mai.

La prime exceptionnelle de 1000€ , y aura-t-il des agents de la DGFIP susceptibles d'en être bénéficiaires ? selon quelles modalités ?

23 avril :

suggestion pour des masques

faire appels aux collègues connaissant la couture.

Si l'administration fournit le matériel (tissus, élastique et autres) les collègues volontaires pourraient confectionner des masques pour les distribuer dans les services

Cela se fait dans d'autres administrations.

27 avril :

Au cas de reprise d'accueil (même restreint) après le 11 mai dans les trésoreries de proximité il nous semble indispensable de protéger les agents par des plexi-glass là où rien n'existe.

La trésorerie de Campagne lez Hesdin ne bénéficie d'aucune protection de ce genre; par ailleurs il n'y a pas de gel hydro-alcoolique à disposition des agents de ce site.

Vous remerciant de ce que vous pourrez faire,

30 avril :

Nous avons été informé d'une suspicion de covid 19 à la trésorerie de St Pol.

Nous demandons que toutes les mesures soient prises afin de protéger l'ensemble des agents du service ayant travaillé dans l'environnement de l'agent concerné.

Si le cas est avéré :

Nous demandons que l'ARS soit saisie afin de déterminer le risque encouru par les collègues et que toutes les mesures de prévention soient prises (quatorzaine par exemple).

Par ailleurs nous encourageons toute prise d'initiative pour la protection des agents :

- Port de visières pour les agents recevant du public (régisseurs ou autre)
- plexi glass sur les bureaux ou banques d'accueil
- distribution de masques aux agents en présentiel
- des produits désinfectants en quantité suffisante (actuellement : 1 bidon de gel + 1 pulvérisateur + un rouleau de papier par service, ce qui est complètement insuffisant).

Tous les agents sont inquiets avec cette épidémie et il serait souhaitable que notre direction s'engage à mettre en place les actions précitées.

Nous rappelons que l'inquiétude du personnel peut très facilement générer des risques psychosociaux importants.

4 mai :

Lors de la dernière audio conférence il a été décidé que le PRA local serait discuté en CHS-CT Or l'UNSA n'a pas de siège dans cette instance. Serait-il possible que nous soyons destinataires des documents de travail afin de pouvoir vous faire parvenir nos remarques et suggestions par courriel.

Eventuellement, pourrions nous être invités à cette instance ? auquel cas, bien sûr, nous ne prendrions pas part aux délibérations.

Nous insistons sur la nécessité de pose de plexi glass devant les accueils de premier niveau, ce qui est une demande réitérée des collègues concernés.
Cette solution semble la meilleure et ce quelles que soient les modalités de reprise de l'activité.

Certains collègues de trésorerie (exemple : la trésorerie de St Pol sur Ternoise) sont amenés à dépouiller du courrier provenant, notamment, de centres hospitaliers. Ils utilisent pour ce faire des gants jetables. A ce jour l'administration ne leur fournit pas ce matériel pourtant indispensable...Il serait utile de pallier à ce manque afin de ne pas obliger les agents à financer eux même ces gants.

Les agents se posent beaucoup de questions sur l'après 11 mai :

- quel sera le statut des parents gardant leurs enfants à domicile ?
- les personnes dites "à risque" seront elles toujours en arrêt maladie ou en ASA ?...

les réponses sont du genre :
il est urgent d'attendre
nous ne prenons pas de décision

....

et un tas d'autres du même style
à quoi sert une hiérarchie aussi lourde et onéreuse ?

Nous demandons des prises d'initiative positives c a d des mesures en faveur des agents !

